



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 99069

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sur la hausse soutenue du chômage dans le département de La Réunion. En effet, alors que l'île de La Réunion comptait déjà 85 781 demandeurs d'emploi de catégorie A au mois de janvier 2009, elle en compte plus de 115 800 au mois de novembre 2010 ce qui correspond à une augmentation de plus de 34,9 % sur 21 mois. Cette forte hausse du chômage est plus qu'inquiétante pour l'avenir du marché de l'emploi car aucune mesure d'urgence n'a été apportée pour endiguer cette évolution. Pire encore, cette situation plonge des milliers de familles dans la détresse et la misère sociale. Aussi, face à ce fléau, il souhaite connaître les mesures concrètes et rapides qu'elle entend mettre en oeuvre.

Texte de la réponse

Le retournement de la conjoncture internationale survenu à la fin de l'année 2008 s'est traduit à La Réunion par une forte récession en 2009, qui s'est poursuivie en 2010. L'emploi dans le commerce a été soutenu par la consommation des ménages et les services ont bien résisté. Le recours aux contrats aidés dans le secteur public a globalement permis en 2010 de compenser les pertes d'emplois observées dans le secteur marchand. Le secteur de la construction, qui représentait 14,5 % de l'effectif salarié en 2008, a en revanche été très touché par les ajustements en matière d'emploi, et cela dès le troisième trimestre 2008. Entre 2008 et 2010, le nombre de salariés de ce secteur est passé de 24 000 à 17 500, soit une perte de 6 500 emplois. En 2010, le chiffre d'affaires réalisé dans cette branche a reculé de 10 %, après avoir déjà diminué de 31 % en 2009. La Réunion a dû faire face à la chute de la production de logements neufs dès l'année 2008, conjuguée à l'arrêt de certains grands chantiers. Si la loi pour le développement économique des outre-mer du 13 mai 2009 a décidé de mettre fin à la défiscalisation non plafonnée des logements privés, elle a également réorienté l'« épargne fiscale » vers un nouveau dispositif de défiscalisation des logements sociaux. De ce fait, l'activité du secteur de la construction devrait renouer avec la croissance en 2011. La cellule économique du BTP de La Réunion prévoit une hausse du chiffre d'affaires de la branche de 4,6 %, qui s'expliquerait pour les deux tiers par l'augmentation de la construction de logements sociaux. La LODEOM a également mis en place des zones franches d'activité (ZFA) afin de soutenir la compétitivité des entreprises et a pérennisé des exonérations de charges destinées à soutenir l'emploi. Par ailleurs, dans le cadre du grand emprunt mis en place par le Gouvernement, La Réunion doit bénéficier de plusieurs projets d'envergure qui devraient permettre de relancer l'activité économique. Ainsi, le projet Sea Water Air Conditioning (SWAC), soutenu par l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME) doit permettre l'alimentation en eau froide des communes de Saint-Denis et de Sainte-Marie. Prévu pour démarrer en 2012, il représente un investissement de 500 Meuros. De même, le second protocole de Matignon d'octobre 2010 prévoit la réalisation à partir de 2012 d'importants projets de développement des infrastructures de transports, tels que la route du littoral et des investissements aéroportuaires. Enfin, l'État continue en 2011 à soutenir le déploiement des emplois aidés, dans les départements d'outre-mer. À La Réunion leur nombre est passé de 23 769 en 2010 à 30 790 en 2011, soit une augmentation de 30 %. Une commission pour la transparence des emplois aidés a été mise en place le 31 janvier pour veiller au bon

déroulement de ce dispositif indispensable pour les personnes en recherche d'insertion professionnelle. Malgré la crise internationale, ces initiatives atténuent les conséquences négatives du chômage à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99069

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 855

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12866